

Janvier 2019 N°21



Dolmayrac

Journal d'information de la commune de Dolmayrac

Meilleurs Vœux 2019

Le mot du maire



Madame, Monsieur, Chers Dolmayracais,

L'activité du Conseil municipal durant l'année 2018 a été très fournie et a permis la réalisation de tous les projets préparés ou démarrés en 2017.

Chaque projet étant finalisé avec soins a vu sa concrétisation facilitée.

Nous avons terminé les travaux de « Restructuration de la Mairie et de l'École ». Le coût final du projet s'inscrit parfaitement dans l'enveloppe prévisionnelle. Les quelques surprises probables dans de telles opérations avaient été anticipées lors du plan de financement du projet.

Les bornes enterrées sont en place. A la condition que personne ne dépose autour des bornes les déchets qui doivent être apportés en déchetterie, ces bornes changent totalement l'image que nous avons de la collecte des déchets, lorsque la commune était équipée de containers.

C'est un premier pas vers la mise en place de la Taxe Incitative qui remplacera la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, dont le montant sera proportionnel à la quantité de déchets ultimes jetés par chaque famille.

Le dossier technique de l'adressage est terminé. La mise en place se déroulera en 2019. Vous disposerez en plus de votre lieu-dit, d'un numéro et d'un nom de route ou de voie, qui permettront aux secours et à toute personne de vous localiser précisément.

L'inauguration des locaux de la Mairie et de l'École sera organisée au printemps. La date vous sera communiquée dès que nous aurons les retours sur les disponibilités de Monsieur le Président du Conseil départemental et de Madame le Sous-Préfet.

En 2019 nous poursuivrons l'aménagement des abords de la Mairie et de l'École, ainsi que la mise en accessibilité de ces bâtiments, afin de respecter le calendrier que la Préfecture nous a demandé de signer en 2015.

A partir du 17 janvier, Madame Colette Barthau viendra à votre rencontre pour effectuer le recensement. Pour plus de facilité, si vous le souhaitez, vous pourrez répondre sur Internet. Je sais que vous lui réserverez le meilleur accueil.

L'année à venir sera donc tout aussi dense que les précédentes et je compte, mais je n'ai aucun doute, sur la même détermination du Conseil municipal pour que nous puissions mener à bien toutes ces tâches. Je remercie chaque Conseiller municipal pour sa contribution au travail du Conseil et particulièrement les adjoints pour leur implication et pour la pugnacité dont ils font preuve, chacun dans leur domaine de compétence.

Je profite de ce mot pour vous transmettre, au nom du Conseil municipal, tous nos meilleurs vœux de santé et pour qu'en 2019 vous ayez la possibilité de partager d'intenses moments avec les êtres qui vous sont chers.

Bonne année à tous

Michel Van Bosstraeten

Etat civil Infos pratiques	3, 4
Zoom sur l'Activité municipale	5
Zoom sur le CCAS	6
Les travaux de restructuration du bâtiment mairie	7, 8, 9
Programme voirie et travaux 2018	10 - 11
Les Animations	12 - 13
Les Associations	14 - 15

Elections 2019

En 2019, les élections européennes se dérouleront le dimanche 26 mai 2019.

Attention, il n'y aura qu'un seul tour. Les inscriptions sur la liste électorale sont possibles jusqu'au 31 mars 2019, uniquement par Internet.

Recensement

Le recensement sur notre commune aura lieu du 17 janvier 2019 au 16 février 2019.

La procédure a évolué et il est maintenant possible de fournir ses renseignements personnels par Internet, ce qui vous procure un gain de temps.

Notre agent recenseur est **Collette BARTHAU** : nous vous remercions par avance de lui faire le meilleur accueil.



Bienvenue à

- ROCAMORA Aaron, Emile, Alain, né le 08/02/2018
- ROCAMORA Nathanaël, Lino, Alain, né le 08/02/2018
- LAURICISQUE Léo, né le 07/06/2018
- BOUBDARA Yasmine, née le 07/11/2018

Ils se sont dit oui

- Monsieur ROBERT Alain, Didier et Madame CRUZOL Françoise, le 05/05/2018
- Monsieur SOULAYRÈS Jacques, Raymond et Madame PEJEAN Patricia, le 16/06/2018
- Monsieur ORTOLAN Guy, Max et Madame RIVIERE Angélique, le 11/08/2018
- Monsieur SOLDADO José Antonio et Madame BLASQUEZ-SANCHEZ Nathalie, le 08/09/2018

Ils nous ont quittés

- Monsieur BAUDIN Robert, Emile, décédé le 19/01/2018
- Monsieur SIMON Paul, décédé le 14/02/2018
- Monsieur TEYSSIER Francis, décédé le 06/03/2018
- Monsieur COMTE Jean, Yves, décédé le 20/08/2018
- Monsieur RABIN Bernard, décédé le 25/11/2018
- Monsieur TICOU Albert, décédé le 06/12/2018
- Monsieur BARBOSA Antoine, décédé le 17/12/2018

Infos pratiques

Horaires d'ouverture de la mairie :

- **Lundi & mardi** de 8 heures 30 à 12 heures
- **Vendredi** de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 15 heures
- **Samedi** de 8 heures 30 à 12 heures

Vous pouvez joindre le secrétariat de mairie,

Par téléphone au **05 53 01 03 56** / Par télécopie au **05 53 01 28 83**

Par e-mail à contact@ville-dolmayrac.fr

NUMÉROS D'URGENCE

15	SAMU
18 ou 112	Sapeurs-Pompiers
05 53 49 60 90	Gendarmerie de Sainte Livrade
17	Police secours
119	Enfance maltraitée
01 40 05 48 48	Centre antipoison
3624	SOS Médecin



www.ville-dolmayrac.fr

URSSAF

Un médiateur, Michel MARCHAL, a pris ses fonctions à l'Urssaf Aquitaine le 1^{er} octobre 2018.

Ce dispositif de médiation a l'ambition de faciliter les relations entre l'Urssaf et ses cotisants.

Les premières saisines de ce médiateur ont permis de valider le processus de traitement interne des demandes.

Les chefs d'entreprise ont la possibilité de prendre contact avec ce médiateur, s'ils remplissent les conditions décrites dans la note accessible par ce lien : <https://www.urssaf.fr/portail/home/votre-urssaf/urssaf-aquitaine/mediation.html>

Coordonnées URSSAF Aquitaine : **05 56 11 78 60** ou **06 5670 73 55**

Nouvelles activités économiques sur notre commune

- Gîtes et chambres d'hôtes du Domaine de Calbiac

Coordonnées :

www.domainedecalbiac.fr

06 40 49 97 27

- Charpente, Couverture, Zinguerie, Isolation et petite maçonnerie

Jérôme CASTELAIN - Roussous

Coordonnées :

jerome.castelain@gmx.fr

06 30 43 76 51

- Sophrologie pour adultes, seniors, enfants, ados
Séances à domicile, sur rendez- vous.

Coordonnées :

Béatrice EL FASSI - 06 18 61 07 35

Environnement

Les lingettes : **un fléau pour l'environnement**

Les lingettes, il y en a pour presque tous les usages : hygiène corporelle, soins de beauté, tâches ménagères... Les fabricants assurent qu'elles sont biodégradables, qu'elles se jettent dans les toilettes.

NON, dans les faits, elles n'ont pas le temps de se décomposer entre le moment où elles sont jetées et leur arrivée à la station d'épuration. Elles sont donc aussi nocives que celles « traditionnelles » non biodégradables.

Que vous soyez en assainissement collectif ou individuel, les lingettes **ne doivent en aucun cas être envoyées dans les égouts, mais jetées dans la poubelle, comme tout autre déchet !**

Avec de simples gestes, tous ensemble, protégeons notre environnement.

Attention, cambriolages

Une recrudescence des cambriolages est observée sur notre commune depuis quelques temps.

Nous devons tous être particulièrement vigilants et communiquer à la mairie et auprès de la gendarmerie de Sainte-Livrade (**Téléphone 05 53 49 60 90**) tout mouvement ou véhicule suspects.

Un flyer détaillant les bons réflexes vient d'être distribué par la municipalité à tous les habitants.

N'hésitez pas à demander un exemplaire à la mairie si vous l'avez égaré.

Ordures ménagères & incivilités

Nous déplorons des incivilités lors de la dépose des déchets aux containers enterrés.

Les bornes enterrées reçoivent uniquement les déchets ménagers, les emballages, le verre et le papier.

Les autres déchets, cartons ondulés, bidons et autres objets encombrants sont à déposer en déchetterie : ZA de Nombel à Sainte-Livrade.

Tout contrevenant à ces dispositions devra s'acquitter d'une amende d'un montant de 65 € à 1 500 €.

Il est indispensable que chacun se sente concerné. Outre les effets visuels désastreux, ces incivilités entraînent des coûts supplémentaires financés dans le cadre de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), que nous retrouvons sur notre feuille d'impôts.



Pendant la soirée Halloween, lors des visites en porte à porte, des dégradations ont été commises à Pech de Plat. Les poteaux de signalisation ont été arrachés.

Par principe, il n'est pas acceptable que le bien public soit endommagé. Le coût de remise en place est bien sûr à la charge de chacun d'entre nous. Si un autre événement similaire devait se reproduire, nous serions dans l'obligation d'interdire cette manifestation.

Zoom sur l'activité municipale

L'année 2018 a été très fortement occupée par le chantier de construction de l'école et restructuration du bâtiment de la nouvelle Mairie. Mais nous n'avons pas pour autant négligé la bonne gestion de la commune.

Quelques décisions du conseil municipal

Conseil du 13 février 2018

- Adressage normalisé

Il est nécessaire de réaliser l'adressage normalisé de la commune qui conditionne le bon exercice des missions de service public et l'efficacité des activités du secteur marchand. Cette action permettra aussi la commercialisation du réseau Très haut débit conditionnée à l'attribution pour chaque local d'un code unique dit « Hexaclé ». Par souci d'économie, le conseil décide à l'unanimité de réaliser ce travail en interne, sans le concours d'un prestataire extérieur.

- Remplacement du mobilier pour la cantine scolaire

- Remplacement d'un appareil de chauffage de l'église Saint Orens

Conseil du 27 mars 2018

- Remplacement du photocopieur de la Mairie

L'ancien matériel sera mis à la disposition de l'école.

- Remplacement du micro-ordinateur de la Mairie

L'ancien poste sera installé à la garderie.

Conseil du 26 avril 2018

- Arrêt du projet de PLUI valant Programme Local de l'Habitat

Le conseil municipal décide d'émettre un avis favorable au projet arrêté de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois et de solliciter la prise en compte des observations énoncées lors de la séance du conseil, par 10 voix POUR, 1 voix CONTRE et 1 ABSTENTION.

Conseil du 24 juillet 2018

- Clôture du terrain de basket de l'école

Pour des raisons de sécurité le conseil décide à l'unanimité de clôturer le terrain de basket utilisé par l'école.

- Travaux de rénovation du sol de la cour de récréation de l'école

Il a été constaté récemment lors de fortes pluies que les eaux s'accumulaient sous le nouveau préau de l'école, au niveau des entrées du couloir des salles de classe, en raison d'une irrégularité du sol existant.

La restructuration de l'école a entraîné une modification de l'implantation des bâtiments et l'imperméabilisation des nouvelles surfaces destinées à la cour n'a pu être anticipée et nécessite des travaux de rattrapage du sol béton du préau.

Ces travaux sont validés à l'unanimité du conseil.

Conseil du 14 novembre 2018

- Acquisition d'une autolaveuse

Le conseil à l'unanimité décide d'acquérir une autolaveuse qui permettra l'entretien des sols avec un gain de temps compte tenu des surfaces supplémentaires créées dans le cadre de l'opération de restructuration de la mairie et de l'école.

- Adressage normalisé

Le conseil valide à l'unanimité le travail effectué par les membres de la commission en charge de réaliser l'adressage normalisé et la carte présentée recensant les voies et le numérotage des habitations de la commune.

- Recensement de la population

Le conseil valide la nécessité de désigner un agent recenseur dans le cadre du recensement de la population qui sera réalisé du 17 janvier 2019 au 16 février 2019.

Zoom sur le C.C.A.S.

Les missions du **CCAS** sont officiellement définies par l'article L123-5 du code de l'action sociale : animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Cette année le CCAS de notre commune a tenu à s'associer à toutes les caisses de retraite à travers un partenariat avec l'ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires) et a organisé avec cette association une conférence le lundi 1^{er} octobre 2018 sur le thème « **Séniors, soyez acteur de votre santé** ».



Parallèlement le CCAS a programmé 11 séances pour garder la forme et l'équilibre, les ateliers « **FORM' EQUILIBRE** » ou « **Restons debout après 55 ans** » qui se sont déroulés dans le foyer rural.



Les bénévoles du CCAS ont fait les traditionnelles visites de fin d'année pour nos aînés.

Le CCAS a aussi organisé les manifestations suivantes

Soirée Théâtre

-> **Vendredi 06 avril 2018** au foyer rural avec une pièce de théâtre « **La pucelle est enceinte** » interprétée par la troupe **LES Z'ARTS DES PLANCHES**. Cette représentation a rempli le foyer pour la plus grande satisfaction de tous les spectateurs.



-> **Monsieur et Madame Kléber Laquille** ont renouvelé leurs vœux après 70 ans de mariage le 09 septembre 2018 à la Mairie de Dolmayrac.



Ce fut pour tous un moment d'intense émotion. Nous leurs adressons nos plus sincères félicitations.

Chants de Noël

-> **Chants de Noël le 09 décembre 2018** où l'église de **Lamaurelle** a été mise à l'honneur lors du concert de Noël : nos artistes, **Jérôme CHAUMET**, sa guitariste et son pianiste nous ont offert ce moment de fête, entourés d'un public nombreux et enthousiaste. Au programme des chants de Noël et un bel hommage à nos chanteurs disparus.

Pour conclure ce moment convivial, le verre de l'amitié a été offert par la municipalité sous le porche de l'église.



Les travaux de restructuration du bâtiment Mairie

Pour la rentrée des vacances de Pâques, le 23 avril 2018, l'école a pris possession de ses nouveaux locaux

Les travaux de restructuration du bâtiment Mairie et locaux associatifs ont alors démarré et le secrétariat de mairie a été installé provisoirement dans la nouvelle garderie du bloc « Ecole ».

Ceux-ci se sont étalés jusqu'à la fin de l'année 2018 bien que le déménagement de la Mairie ait pu être réalisé le 30 octobre 2018 dans ses nouveaux locaux, les finitions ne pénalisant pas son fonctionnement.

A ce jour nous pouvons confirmer que le budget sera respecté, les très modestes avenants ne dépassant pas la marge de sécurité que nous avons prévue.

AG SEM 47 dans le cadre du programme de primo conseil du Conseil Départemental

Invités lors de l'Assemblée Générale de la SEM 47 le 26 juin 2018, nous avons témoigné de l'intérêt pour notre commune de l'AT (**Mission d'Assistance Technique aux Collectivités**) qui nous a été proposée et financée par le Conseil départemental. Notre programme a été pris en exemple et une visite de notre réalisation a été effectuée.

Cette démarche nous a permis d'élaborer le projet de restructuration de l'École et de la Mairie, qui a répondu à nos attentes, pour un coût optimal.

Le Conseil municipal, en prolongement de ce travail, a confié à la SEM47 l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), ce qui nous a permis de bénéficier de



l'appui d'un professionnel du domaine pour finaliser ce projet, que nous avons mené à bien, ensemble, sans surprise ni surcoût.

L'inauguration des locaux sera organisée au printemps 2019.

Le Conseil Départemental a choisi notre réalisation pour illustrer les opérations réussies dans son journal n° 68 de juin 2018. Nous en remercions son Président, Pierre CAMANI, d'avoir ainsi mis notre commune à l'honneur.



Réfection du sol du préau de l'école

Afin de rendre la cour de la nouvelle école plus confortable en cas de pluie, nous avons décidé de refaire le sol sous le préau de la cour de récréation. Cette opération a été réalisée durant les vacances d'été et donne entière satisfaction.



Le déroulement des travaux de restru



29 / Mai / 2018



29 / Mai / 2018



29 / Mai / 2018



01 / Juin / 2018



07 / Juin / 2018



07 / Juin / 2018



03 / Juillet / 2018



03 / Juillet / 2018



03 / Juillet / 2018



12 / Juillet / 2018



12 / Juillet / 2018



12 / Juillet / 2018

cturation du bâtiment Mairie en images



01 / Juin / 2018



01 / Juin / 2018



01 / Juin / 2018



11 / Juin / 2018



11 / Juin / 2018



03 / Juillet / 2018



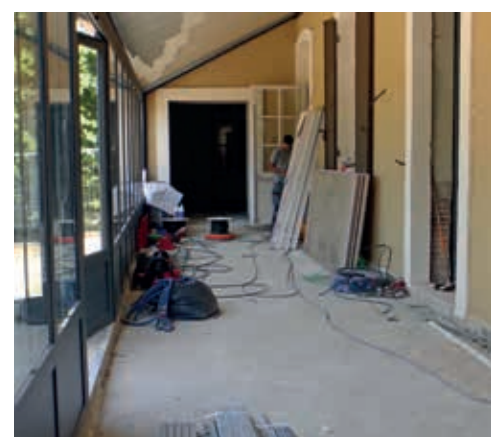
03 / Juillet / 2018



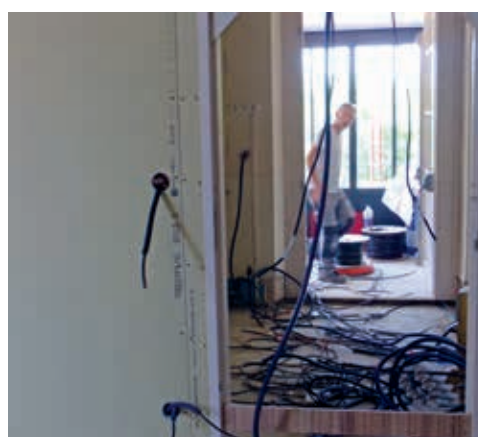
03 / Juillet / 2018



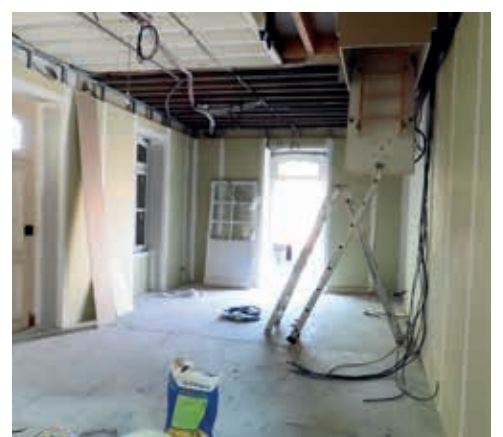
03 / Juillet / 2018



19 / Juillet / 2018



19 / Juillet / 2018



24 / Juillet / 2018

Les travaux de voirie réalisés sur la commune pour l'année 2018 ont porté sur :

› Actions sur les voies communales

La voie communale n° 5 qui va de Lamaurelle à Fillol a fait l'objet d'une légère remise en forme de la chaussée mais a surtout reçu l'apport d'une grave émulsion sur une longueur de 1 514 mètres.

Sur une portion de 90 mètres de la voie communale n° 208 au niveau de Cap de Bausse, une remise en forme a été nécessaire suite à un affaissement de la chaussée, un apport de grave émulsion a complété cette action.

Sur la voie communale n° 209 au niveau du moulin de Laval, sur une longueur de 90 mètres, après un arasement des accotements, un apport de grave émulsion a été effectué. La dégradation de cette portion de voie est due principalement à de fortes descentes d'eau de pluie provenant de la voie de Seillès.

Sur la voie communale n° 211 au niveau de Lanauze une purge de la rive a été réalisée sur une centaine de mètres. Cette action effectuée en deux temps a provoqué quelques difficultés de circulation à cause d'un premier revêtement mal stabilisé.

Sur la voie communale n° 102 au niveau de Mauriac, un léger reprofilage a été suivi d'un apport de grave émulsion sur une portion de 95 mètres.

› Actions sur les chemins ruraux

Le chemin rural n° 2 qui part de la route départementale n° 113 jusqu'au lieu-dit Calbiac-Bas a fait l'objet d'un reprofilage suivi de l'apport d'une grave émulsion.

Sur le chemin rural n° 17, au niveau de cap de Bausse, le revêtement avec grave émulsion n'est pas terminé sur une dizaine de mètres.

Des petites actions ont pu être réalisées comme la consolidation d'une bordure de pont busé du chemin rural de Panat.

› Actions sur les chemins de randonnée

L'entretien des chemins de randonnée est toujours du ressort de la CAGV et des CVE (Chemins Verts de l'Emploi). Leur action doit être de plus en plus complétée par des coupes verticales sur les bordures de chemin.

L'action des CVE porte sur les chemins de randonnée n° 600, 603, 604, 605, 606 et 611 avec deux passages sur l'année. Les chemins de randonnée relevant du Comité Départemental du Tourisme sont entretenus par la CAGV.

› Actions de broyage et entretien des accotements

Le broyage et l'entretien des accotements reposent sur trois actions :

- un passage rapide avec broyeur latéral sur le premier mètre de l'accotement
- un deuxième passage avec broyeur latéral toujours sur le premier mètre et épaveuse uniquement pour dégager les virages et les carrefours
- un troisième passage avec broyeur latéral et épaveuse pour un travail dit « complet »

Ce dernier passage est réalisé trop tardivement et les responsables de la CAGV que nous avons sollicités pour une action plus précoce ne sont pas en mesure de répondre à notre attente.

Les travaux importants

› Reconstruction du mur d'enceinte du cimetière de Saint-Michel

Ce mur écroulé sur une dizaine de mètres a été reconstruit par l'entreprise Ollivon de Dolmayrac. Un travail préalable de triage entre cailloux et gravats suivi d'une fouille à la mini pelle a permis la réalisation d'une bonne assise bétonnée. Le mur a été reproduit à l'identique avec une couverture en tuiles plates.



Programme voirie et travaux 2018

Les bornes enterrées

La mise en service des bornes enterrées a été effective au début du mois de juin 2018. Ce travail réalisé avec le concours de la CAGV a permis de dégager

des mètres cubes de terre. Une partie de cette terre plus ou moins rocheuse a pu être utilisée pour consolider le mur côté ouest du cimetière de Saint Michel. Un deuxième apport de ce matériau contre ce même mur sera réalisé en 2019.



TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

UNE QUESTION ? Contactez votre animateur de tri au 05 53 71 96 51 / animateurs@grand-villeneuvois.fr

Un doute ? *Flash* moi pour télécharger l'application Guide du tri www.grand-villeneuvois.fr

LES CONSIGNES DE TRI

Le tri pour tous et tous pour le tri !

Tous les emballages se trient dans la poubelle jaune

OUI : bouteilles, flacons, pots, bouchons, billes en plastique, métal, carton, barquettes, sachets, bâches et films plastiques

NON : pots de fleurs, gabarits, couvercles en plastique, bâches d'huile moteur, jouets cassés, coques, boîtes

Les papiers se trient dans la poubelle bleue

OUI : journaux, magazines, catalogues, collants, enveloppes, publicités, papiers adhésifs...

Attention : les films plastiques et bâches sont dans la poubelle jaune

Le verre se trie dans les containers verts

OUI : bouteilles, bocaux, pots, flacons

Attention : les couvercles sont dans la poubelle jaune

Dans la poubelle noire, uniquement ce qui ne se trie pas !

ANIMATEUR de TRI

Un doute, une question ? Les animateurs du tri sont à votre disposition au 05 53 71 96 51

Flash moi pour télécharger l'application Guide du tri ! www.grand-villeneuvois.fr

Les animations organisées par la municipalité

Auberge espagnole ou repas des voisins le vendredi 29 juin 2018

Cette année, le repas des voisins s'est déroulé en toute simplicité, autour de la tour, afin de partager ensemble un superbe moment de convivialité.

Cette initiative permet de faire connaissance avec les nouveaux arrivants, de mélanger les générations, de créer de nouvelles amitiés... autour de mets de choix et d'échanger de bonnes recettes !!!



Fête de l'école

Lors de la fête de l'école du 23 juin 2018, comme chaque fin d'année scolaire et pour que nos CM2 conservent un bon souvenir de leur école primaire, la municipalité leur a offert une calculatrice adaptée à l'enseignement du collège : ceci est une tradition depuis le début de ce mandat et nous leur souhaitons de poursuivre avec succès le parcours entamé à l'école de Dolmayrac.



Cinéma sous les étoiles, le 7 juillet 2018



Cette année c'est Dany BOON avec « **Radin !** » qui a mobilisé plus de 200 spectateurs dans une ambiance toujours aussi festive. Le repas était assuré par la Société de Chasse de notre commune.

Cette manifestation gratuite est encore possible grâce au concours financier de la CAGV et au partenariat avec l'association « **Ecran Livradais** » : nous les remercions très vivement.



Centenaire de l'armistice de la grande guerre

Nous remercions les enfants de la commune, préparés par Madame Bernadette BOISGUERIN, leurs parents et leurs enseignants, pour leur forte participation à la cérémonie du 11 novembre.



Les animations organisées par la municipalité

Randonnée nocturne, le 27 juillet 2018

La randonnée nocturne a regroupé plus de 120 participants dont de nombreux fidèles qui apprécient nos circuits, l'organisation impeccable, la sécurité et le repas à l'arrivée assurés avec l'association des randonneurs du Livradais, un partenaire grandement apprécié.



Nos églises ont été mises à l'honneur

Eglise Saint-Orens

- **Jeudi 31 mai 2018**, Concert des jeunes talents du conservatoire du Grand Villeneuvois, dirigé par Ludovic RUCOSA. Cinq jeunes se sont succédés pour interpréter divers extraits d'œuvres classiques, pour le plus grand plaisir du public venu nombreux.

- **Samedi 16 juin 2018**, Soirée Free Songs
Devant une assemblée fournie, le groupe Free-Song s'est produit « à capella » et nous a enchanté par l'interprétation de morceaux à plusieurs voix, mais aussi en canon. Très bonne soirée à renouveler.



- **Dimanche 30 septembre 2018**, Récital de piano avec la célèbre pianiste Stéphanie HUMEAU. Des musiques de Mozart, Beethoven, Chopin..., ont ravi un public averti.

Pour cette occasion unique, la municipalité avait équipé l'église d'un piano à queue.



L'installation des luminaires de Noël



Les associations

Les Lilas de la Tour

Activité réduite : la dernière assemblée générale a vu la reconduction du bureau dans son intégralité. Nous rendons donc un vif hommage à la présidente, qui a accepté de conserver ses fonctions, malgré ses ennuis de santé.

Par contre, devant la baisse de fréquentation et face aux risques financiers encourus dans l'organisation de lotos ou de thés dansants, il a été convenu de ne développer que les ateliers gym d'entretien et informatique.



Michel CONCARI

APE DOLMAYRAC

Association des parents d'élèves

L'Association des parents d'élèves de Dolmayrac a été très dynamique cette année 2018. Elle a reconduit les manifestations habituelles qui permettent aux enfants de l'Ecole de passer des moments agréables en famille et entre amis (soirée et goûter de Carnaval, Foire de Printemps, Auberge Espagnole lors de la Fête de l'Ecole, l'opération Nettoyons notre Village, Goûter et Spectacle de danses Africaines pour Noël). Et elle a également innové en organisant la Randonnée des Coteaux, qui fut un succès sous un soleil radieux avec plus de 200 participants. L'année scolaire s'est terminée par un week-end familial en Dordogne et nous avons débuté la nouvelle année par une journée sportive et familiale à la base nautique du Temple sur Lot afin d'intégrer les nouvelles familles.

L'APE soutient également les projets des enseignantes en participant au financement de sorties et d'interventions au sein de l'Ecole.

Nous vous remercions vivement pour votre accueil et votre générosité lors de la vente des calendriers et de

la chasse aux bonbons d'Halloween, et espérons vous retrouver pour la Randonnée des Coteaux le 14 avril 2019, la Foire de Printemps le 05 mai 2019 et Nettoyons Notre Village le 29 septembre 2019.

Meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour 2019 à tous !

Aurelie LALBIÉ

Présidente de l'APE



Opération nettoyons notre village



Week-end en Dordogne

Les associations

Association de théâtre « Côté cour, Côté jardin »

En préambule, sachez que nous cherchons activement un nom de troupe pour le groupe de Tony Feijoo : toutes les suggestions sont d'ailleurs bonnes à prendre. Cette année, 16 enfants de 7 à 14 ans sont inscrits pour les cours de théâtre du mercredi à Dolmayrac. Nous avons organisé le samedi 26 mai 2018 un spectacle d'humour avec la participation de la troupe « **Les incorrigibles** ».

Notre bureau est composé de :

- Mme **Fiol Céline**, présidente
- Mme **Delpéch Marie**, trésorière

Deux animations sont prévues pour l'année 2019 (sortie culturelle et pièce de théâtre).

Le spectacle de fin d'année sera programmé le dernier samedi du mois de mai soit le 25 mai 2019.

Pour rappel, n'hésitez pas à consulter notre page facebook « côté cour, côté jardin », et au besoin nous consulter par ce biais.

Théâtralement votre...



Céline FIOLE
Présidente

Loisir Dolmayrac détente

Nouvel environnement : avec la fin des travaux de réfection et d'aménagement de l'ensemble mairie-école, nous réintégrerons une salle entièrement rénovée (peinture, sol, chauffage, ...).

Et pour compenser la perte d'espace de jeux près du monument aux morts et de la nouvelle mairie, des terrains seront très prochainement aménagés à l'extérieur du terrain de basket, le long de la clôture. Reste à trouver une solution convenant à tout le monde pour éviter la dégradation des terrains près de la tour.

Michel CONCARI
Président

Société de Chasse

Animations réalisées au cours de l'année :

- 4 soirées belote très appréciées de tout le monde avec tourin offert en fin de soirée.
- Une journée Pêche à la truite avec repas le midi
- Une journée vide-grenier
- Repas de la soirée cinéma en plein air

Battues organisées au cours de la saison :

- 7 battues aux chevreuils
- 2 battues aux sangliers
- 3 battues aux renards

Le président ainsi que les membres de la société vous souhaitent de bonnes fêtes et une bonne année 2019.



Sébastien LOVATO
Président de la Société de Chasse de Dolmayrac

